

Cher François Bayrou, Cher Président,

Nous ne vous apprendrons rien en évoquant les problèmes rencontrés dans certaines fédérations durant les élections des Conseillers Nationaux (voir annexe 1). Ces problèmes sont le plus souvent dus à la maladresse, mais aussi, parfois, aux difficultés qu'ont certaines personnes à voir leur « pouvoir » (tout relatif) remis en cause démocratiquement par des nouveaux venus dynamiques.

Cette élection a ravivé la fracture qui existe au sein de certains départements, entretenant la suspicion persistante entre « anciens » et « nouveaux », entre « personnes en place » et « personnes désirant s'investir ».

Ces dissensions freinent une partie des militants qui refuse de se lancer dans les campagnes municipales et cantonales ou qui se focalise essentiellement sur notre fonctionnement voire qui nous quitte.

Souffrir des mêmes manques durant les prochaines étapes nous empêcherait d'avoir la lisibilité nécessaire à notre rêve en 2012 et ses échéances intermédiaires.

**Nous devons tirer de ce premier scrutin interne des leçons afin que notre Mouvement n'ait pas de Démocrate que le nom et que l'énergie soit dépensée vers l'extérieur et non en interne.**

La prochaine élection interne aura lieu au mois d'avril. Une bonne partie des adhérents déçus de ce qu'il s'est passé le 19 janvier va considérer ce scrutin comme un nouvel essai. Alors qu'il est peu probable que le Règlement Intérieur nécessaire soit prêt à cette date.

Plusieurs travaux ont été initiés par certains avec pour objectif, entre autres, la mise en place de ce Règlement Intérieur, qui nous est indispensable sans qu'il soit pour autant réalisé dans l'urgence (voir en annexes le travail d'Eric Julliard, de Claude Sudres et de Daniel Testard).

C'est pourquoi nous vous proposons une méthodologie qui peut être rapidement validée et qui aurait le mérite de répondre aux attentes des adhérents du Mouvement Démocrate :

- Mettre en place une **équipe restreinte et opérationnelle** chargée de piloter ce scrutin et de définir un **Règlement Intérieur provisoire**, validé comme tel, ou tout au moins les premières parties qui sont indispensables,
- **Fixer** avant le 15 février **une date** pour les élections départementales internes,
- Respecter un **calendrier** et des **principes** qui évitent la contestation, facilitent l'émergence de nouveaux talents et respectent la démocratie comme, par exemple, celui-ci :
  - **22 février** : nomination d'une commission électorale nationale dont aucun des membres n'envisage de se présenter et de commissions départementales,
  - **17 mars** : appel à candidatures avec les informations des scrutins (commission, règlement, calendrier, description du rôle du bureau, mode de calcul\*) envoyé par le National à l'ensemble des adhérents dont on a déterminé qu'ils étaient éligibles et électeurs (par exemple une liste arrêtée au 29/02/08).  
Envoi par le national aux commissions départementales de la liste des adhérents pour vérifications,
  - **18 mars** : Organisation de réunions départementales faisant le point sur les municipales, les cantonales et diffusant l'information de l'appel à candidatures,

- **12 avril** : date limite de réception des candidatures et professions de foi au National,
- **15 avril** : validation des candidatures, envoi des documents aux candidats et commissions départementales.  
Les commissions départementales et des représentants des candidats effectuent la mise sous pli et l'envoi des informations aux adhérents (dont leurs lieux de vote),
- **du 15 avril au 4 mai** : les candidats à la tête de liste disposent des fichiers des électeurs afin de pouvoir communiquer toute information utile (il est vital qu'ils disposent de cette information\*\*) à défaut de tout autre système fiable permettant une libre circulation de l'information.
- **4 mai** : date des scrutins. Le vote s'exerce dans chaque circonscription avec tenue d'une feuille d'émargement et la nécessité de se présenter muni de sa carte d'adhérent et d'une pièce d'identité.  
Le vote par correspondance peut être envisagé en décalant le scrutin d'une semaine.
- **6 mai** : publication des résultats.
- **24 mai** : première réunion du Conseil départemental et nomination d'un Bureau.

Avec des échéances électorales régulières dans les mois à venir, notre jeune Mouvement ne doit pas oublier de se construire s'il veut être crédible à l'extérieur.

Tout le monde n'est pas impliqué à 100% dans les scrutins municipaux ou cantonaux. C'est l'occasion, pour les autres, de travailler et proposer et vous noterez que ce calendrier évite le télescopage avec les élections publiques.

Si l'élection des exécutifs départementaux constitue bien la prochaine échéance importante pour la démocratie interne au sein de notre mouvement, elle n'est pas la seule. Vous trouverez en annexe un plan d'action qui liste l'ensemble des autres opérations à mener pour une mise à la cible des instances de notre mouvement. La conduite des actions correspondantes, simultanément aux élections, nous semble essentielle.

Nous espérons, cher Président, trouver en vous un œil attentif à nos propositions, qui se veulent avant tout constructives mais aussi lucides.

Avec tout notre respect et notre amitié,

Olivier MONTBAZET, Agnès SINDOU-FAURIE, Sylvie TIGER,  
Rémy DAILLET-WIEDEMANN, Nicolas SEMMARTIN, Eric GAUTIER,  
Edith GUCCINI, Farid TAHA, Franz VASSEUR, Emily TEYSSÉDRE (supp.)  
Conseillers Nationaux du Mouvement Démocrate

\*Nous suggérons qu'un mode de calcul spécifique soit établi pour les fédérations de moins de 500 adhérents au sein desquelles il serait très difficile d'établir plusieurs listes avec parité.

\*\*Limiter la circulation des fichiers est important. Toutefois la brider au maximum donne une « prime » à celui qui en dispose ou qui trouve le moyen d'en disposer officiellement.

PJ :

1. Compte rendu de R.D.WIEDEMANN sur les dysfonctionnements rencontrés,
2. Proposition de plan d'action d'Eric JULLIARD
3. Proposition de Règlement Intérieur de Claude SUDRES, secrétaire MoDem12
4. Proposition de méthode de travail de Daniel TESTARD